

Owner's agreement

You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from the employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599. When you sign this form, you agree with the Trustee (The Canada Trust Company and its successor) that:

- If this is a new RSP:
 - you have received, read and agree to the *Declaration of Trust* provided with this form, and you instruct the Trustee to hold your bonds as set out in the *Declaration of Trust*.
 - you instruct the Trustee to apply to register The Canada RSP as a Registered Retirement Savings Plan under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- If you already have The Canada RSP:
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer and to hold the bonds in your existing RSP, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- You understand that the owner is the person intended to receive the benefits out of the plan.
- You understand that you are responsible for knowing the amount that you are allowed to contribute to an RSP each year.
- You understand that any withdrawals from your RSP may be taxable income under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
- You acknowledge that the Bank of Canada and the Trustee each have access to the information on this form.

Purchaser's agreement

When you sign this form and your employer returns it to the Bank of Canada, you confirm that:

- You authorize your employer to make regular deductions from your pay to invest in bonds within the RSP according to the instructions you have correctly written on the front of this form. You understand your employer will continue to make these payroll deductions unless you tell your employer otherwise.
- You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from your employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599.
- You are aware that while Canada Savings Bonds have a 10-year term to maturity, interest rates are often announced for a shorter period and remain in effect for that announced period. At the end of that period, new rates will be announced by the Minister of Finance based on the then prevailing market conditions.

The personal information provided on this form is protected under the provisions of the **PRIVACY ACT** and will be used only for the purposes for which it was collected.

Convention du propriétaire

Vous avez reçu, lu et vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de l'employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599. En apposant votre signature sur ce formulaire, vous convenez avec le fiduciaire (La Société Canada Trust et son successeur) que :

- S'il s'agit d'un nouveau RER :
 - vous avez reçu, lu et que vous acceptez l'*Acte de fiducie* fourni avec ce formulaire et demandez au fiduciaire de garder vos obligations selon les dispositions de l'*Acte de fiducie*.
 - vous demandez au fiduciaire d'obtenir l'enregistrement pour Le RER du Canada comme étant un régime enregistré d'épargne-retraite, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à toute législation fiscale provinciale applicable.
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Si vous êtes déjà propriétaire du RER du Canada :
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé et de garder vos obligations dans Le RER du Canada que vous détenez déjà, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Il est entendu que le propriétaire est l'individu désigné à recevoir les prestations du régime.
- Il est entendu que vous êtes responsable de connaître le montant que vous pouvez verser à un RER chaque année.
- Il est entendu que tout retrait provenant de votre RER peut être considéré comme un revenu imposable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi fiscale provinciale applicable.
- Vous reconnaissez que la Banque du Canada et le fiduciaire ont accès aux renseignements fournis sur ce formulaire.

Convention de l'acheteur

En apposant votre signature sur ce formulaire et lorsque votre employeur le retourne à la Banque du Canada, vous confirmez que :

- Vous autorisez votre employeur à prélever des retenues régulières de votre salaire et à investir celles-ci dans des obligations détenues dans le RER, selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire. Vous comprenez que votre employeur continuera à faire ces retenues sur votre salaire à moins que vous ne l'avisiez du contraire.
- Vous avez reçu, lu et que vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de votre employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599.
- Vous prenez conscience du fait que les taux d'intérêt annoncés pour les Obligations d'épargne du Canada portent souvent sur une plus courte période que le terme de 10 ans de celles-ci. À la fin de ladite période, le ministre des Finances annoncera de nouveaux taux en fonction de la conjoncture du moment.

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été recueillis.

Owner's agreement

You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from the employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599. When you sign this form, you agree with the Trustee (The Canada Trust Company and its successor) that:

- If this is a new RSP:
 - you have received, read and agree to the *Declaration of Trust* provided with this form, and you instruct the Trustee to hold your bonds as set out in the *Declaration of Trust*.
 - you instruct the Trustee to apply to register The Canada RSP as a Registered Retirement Savings Plan under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- If you already have The Canada RSP:
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer and to hold the bonds in your existing RSP, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- You understand that the owner is the person intended to receive the benefits out of the plan.
- You understand that you are responsible for knowing the amount that you are allowed to contribute to an RSP each year.
- You understand that any withdrawals from your RSP may be taxable income under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
- You acknowledge that the Bank of Canada and the Trustee each have access to the information on this form.

Purchaser's agreement

When you sign this form and your employer returns it to the Bank of Canada, you confirm that:

- You authorize your employer to make regular deductions from your pay to invest in bonds within the RSP according to the instructions you have correctly written on the front of this form. You understand your employer will continue to make these payroll deductions unless you tell your employer otherwise.
- You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from your employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599.
- You are aware that while Canada Savings Bonds have a 10-year term to maturity, interest rates are often announced for a shorter period and remain in effect for that announced period. At the end of that period, new rates will be announced by the Minister of Finance based on the then prevailing market conditions.

The personal information provided on this form is protected under the provisions of the **PRIVACY ACT** and will be used only for the purposes for which it was collected.

Convention du propriétaire

Vous avez reçu, lu et vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de l'employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599. En apposant votre signature sur ce formulaire, vous convenez avec le fiduciaire (La Société Canada Trust et son successeur) que :

- S'il s'agit d'un nouveau RER :
 - vous avez reçu, lu et que vous acceptez l'*Acte de fiducie* fourni avec ce formulaire et demandez au fiduciaire de garder vos obligations selon les dispositions de l'*Acte de fiducie*.
 - vous demandez au fiduciaire d'obtenir l'enregistrement pour Le RER du Canada comme étant un régime enregistré d'épargne-retraite, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à toute législation fiscale provinciale applicable.
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Si vous êtes déjà propriétaire du RER du Canada :
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé et de garder vos obligations dans Le RER du Canada que vous détenez déjà, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Il est entendu que le propriétaire est l'individu désigné à recevoir les prestations du régime.
- Il est entendu que vous êtes responsable de connaître le montant que vous pouvez verser à un RER chaque année.
- Il est entendu que tout retrait provenant de votre RER peut être considéré comme un revenu imposable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi fiscale provinciale applicable.
- Vous reconnaissez que la Banque du Canada et le fiduciaire ont accès aux renseignements fournis sur ce formulaire.

Convention de l'acheteur

En apposant votre signature sur ce formulaire et lorsque votre employeur le retourne à la Banque du Canada, vous confirmez que :

- Vous autorisez votre employeur à prélever des retenues régulières de votre salaire et à investir celles-ci dans des obligations détenues dans le RER, selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire. Vous comprenez que votre employeur continuera à faire ces retenues sur votre salaire à moins que vous ne l'avisiez du contraire.
- Vous avez reçu, lu et que vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de votre employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599.
- Vous prenez conscience du fait que les taux d'intérêt annoncés pour les Obligations d'épargne du Canada portent souvent sur une plus courte période que le terme de 10 ans de celles-ci. À la fin de ladite période, le ministre des Finances annoncera de nouveaux taux en fonction de la conjoncture du moment.

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été recueillis.

Owner's agreement

You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from the employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599. When you sign this form, you agree with the Trustee (The Canada Trust Company and its successor) that:

- If this is a new RSP:
 - you have received, read and agree to the *Declaration of Trust* provided with this form, and you instruct the Trustee to hold your bonds as set out in the *Declaration of Trust*.
 - you instruct the Trustee to apply to register The Canada RSP as a Registered Retirement Savings Plan under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- If you already have The Canada RSP:
 - you instruct the Trustee to buy bonds according to the instructions you have correctly written on the front of this form as at the date the Bank of Canada receives the employee's regular payroll deduction from the employer and to hold the bonds in your existing RSP, subject to such changes in deduction amount as the employee may instruct the employer to make and which the employer communicates to the Bank of Canada.
- You understand that the owner is the person intended to receive the benefits out of the plan.
- You understand that you are responsible for knowing the amount that you are allowed to contribute to an RSP each year.
- You understand that any withdrawals from your RSP may be taxable income under the *Income Tax Act* (Canada) and any provincial income tax legislation that may apply.
- You acknowledge that the Bank of Canada and the Trustee each have access to the information on this form.

Purchaser's agreement

When you sign this form and your employer returns it to the Bank of Canada, you confirm that:

- You authorize your employer to make regular deductions from your pay to invest in bonds within the RSP according to the instructions you have correctly written on the front of this form. You understand your employer will continue to make these payroll deductions unless you tell your employer otherwise.
- You have received, read and agree to the *Terms and Conditions* provided with this form and agree to the series number and interest rate(s) of the bonds that have been determined by the Minister of Finance to be available for purchase on the date you sign and return this form. The series number and interest rate(s) of these bonds may be obtained from your employer, www.csb.gc.ca or by calling 1 877 899-3599.
- You are aware that while Canada Savings Bonds have a 10-year term to maturity, interest rates are often announced for a shorter period and remain in effect for that announced period. At the end of that period, new rates will be announced by the Minister of Finance based on the then prevailing market conditions.

The personal information provided on this form is protected under the provisions of the **PRIVACY ACT** and will be used only for the purposes for which it was collected.

Convention du propriétaire

Vous avez reçu, lu et vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de l'employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599. En apposant votre signature sur ce formulaire, vous convenez avec le fiduciaire (La Société Canada Trust et son successeur) que :

- S'il s'agit d'un nouveau RER :
 - vous avez reçu, lu et que vous acceptez l'*Acte de fiducie* fourni avec ce formulaire et demandez au fiduciaire de garder vos obligations selon les dispositions de l'*Acte de fiducie*.
 - vous demandez au fiduciaire d'obtenir l'enregistrement pour Le RER du Canada comme étant un régime enregistré d'épargne-retraite, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à toute législation fiscale provinciale applicable.
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Si vous êtes déjà propriétaire du RER du Canada :
 - vous demandez au fiduciaire d'acheter des obligations selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire, à la date où la Banque du Canada reçoit la retenue salariale périodique de l'employé et de garder vos obligations dans Le RER du Canada que vous détenez déjà, sous réserve de tout changement que l'employé a demandé à l'employeur d'effectuer au montant retenu de chaque paie et que l'employeur aura communiqué à la Banque du Canada.
- Il est entendu que le propriétaire est l'individu désigné à recevoir les prestations du régime.
- Il est entendu que vous êtes responsable de connaître le montant que vous pouvez verser à un RER chaque année.
- Il est entendu que tout retrait provenant de votre RER peut être considéré comme un revenu imposable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi fiscale provinciale applicable.
- Vous reconnaissez que la Banque du Canada et le fiduciaire ont accès aux renseignements fournis sur ce formulaire.

Convention de l'acheteur

En apposant votre signature sur ce formulaire et lorsque votre employeur le retourne à la Banque du Canada, vous confirmez que :

- Vous autorisez votre employeur à prélever des retenues régulières de votre salaire et à investir celles-ci dans des obligations détenues dans le RER, selon les directives inscrites correctement au recto de ce formulaire. Vous comprenez que votre employeur continuera à faire ces retenues sur votre salaire à moins que vous ne l'avisiez du contraire.
- Vous avez reçu, lu et que vous acceptez les *Modalités* fournies avec ce formulaire. Vous confirmez d'autre part que vous avez pris connaissance des obligations portant le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt établis par le ministre des Finances, lesquelles obligations seront disponibles à l'achat à la date où vous aurez signé et retourné le formulaire. Le numéro d'émission et le ou les taux d'intérêt en question peuvent également être obtenus auprès de votre employeur, sur le site Web www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 877 899-3599.
- Vous prenez conscience du fait que les taux d'intérêt annoncés pour les Obligations d'épargne du Canada portent souvent sur une plus courte période que le terme de 10 ans de celles-ci. À la fin de ladite période, le ministre des Finances annoncera de nouveaux taux en fonction de la conjoncture du moment.

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été recueillis.